

Montargis, le 16 février 2023



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter, en votre qualité de délégué de votre collectivité au Syndicat Mixte pour la gestion du CFA EST-LOIRET, à participer à la réunion qui aura lieu le **jeudi 2 mars 2023 à 18h00**, au **14, rue des frères Lumière à Villemandeur**.

**L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Validation du Compte Rendu du 8 novembre 2022
2. Débat d'orientations budgétaires
3. Convention avec le CDG 45 « assurance du personnel »
4. Convention avec le CDG 45 « aide supplétive »
5. Création de poste et tableau des effectifs
6. Tarifs cantine et internat – Communes
7. Ligne de Trésorerie
8. Questions diverses

En cas d'indisponibilité, je vous rappelle que vous devez informer votre suppléant pour qu'il puisse représenter votre collectivité.

Le pouvoir ci-dessous est à remplir si aucun des 2 représentants de votre commune ne peut participer à cette réunion.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Philippe MOREAU

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU  
CFA EST-LOIRET  
23 Avenue Gaillardin  
45100 MONTARGIS  
TÉL. 02 38 98 05 92

----- partie à retourner au CFA EST-LOIRET -----

**POUVOIR :** Je soussigné \_\_\_\_\_ commune : \_\_\_\_\_  
donne pouvoir à M. ou Mme \_\_\_\_\_ commune : \_\_\_\_\_

- de me représenter à la réunion du 02/03/2023
- de prendre part à toutes les délibérations et d'émettre tous votes et signer tous documents